



École secondaire de la Ruche

Conseil d'établissement
Deuxième réunion (ordinaire) de l'école secondaire de la Ruche
Lundi 30 septembre 2024, 18h30
au salon du personnel

18h15 Je découvre ma Ruche, salon du personnel (optionnel)

	<u>Documents</u>
1. Ouverture de la réunion	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	A-1
3. Adoption des procès-verbaux	
3.1. 17 juin 2024	A-2
3.2. 20 août 2024 (extraordinaire)	A-3
3.3. 28 août 2024	A-4
4. Suivi au procès-verbal du 28 août 2024	
4.1. Voyage culturel France 2026 - précisions des coûts (présenté par Sabrina D.)	
4.2. Frais chargés aux parents – RSEQ – approbation	
4.3. Organisation scolaire	
4.4. Membres de la communauté	
4.5. Liste des Membres	
5. Formation obligatoire – Membres du conseil	
5.1. Cahier du membre	
5.2. Fiches 4, 5, 16 et 25	
6. Règles de régie interne - Adoption	A-5
7. Projet éducatif 2024-2028	
7.1. État des travaux	B-1
7.2. Modification à la date de la séance extraordinaire du conseil - Approbation	
8. Échéancier - Grilles-matières et organisation scolaire 2025-2026	C-1
9. Fonds Initiatives	
9.1. États financiers	B-2
9.2. Détermination du montant maximal 2024-2025	
9.3. Formation du comité d'évaluation des demandes	
10. Activités de financement	B-3
11. Sorties éducatives - Approbation	A-6
12. Lab22 / Transition écologique - Informations	
13. Représentants des élèves	
14. Représentants des membres du personnel	



École secondaire de la Ruche

Conseil d'établissement
Deuxième réunion (ordinaire) de l'école secondaire de la Ruche
Lundi 30 septembre 2024, 18h30
au salon du personnel

18h15 Je découvre ma Ruche, salon du personnel (optionnel)

- 14.1. Informatique
- 14.2. Varia
- 15. Représentants parents
- 16. Représentants communauté
- 17. Points de la direction
- 18. Questions du public
- 19. Correspondance
- 20. Mise à jour liste des membres du conseil d'établissement
- 21. Date de la prochaine rencontre séance ordinaire – [lundi 4 novembre 2024](#), 18 h 30, salon du personnel
- 22. Levée de la réunion

Préparé par Hélène Deslandes, directrice, et Catherine Boire, présidente, le 23 septembre 2024

LÉGENDE

- A) Document remis avec l'ordre du jour
- B) Document déjà remis et à apporter
- C) Document sera remis au début de la réunion